

L'URBANISME SPORTIF, UN ENJEU DE SANTÉ ET DE RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DE SANTÉ ?

28 janvier 2020

Matinée co-organisée avec le [Cdos 93](#), l'[Ird](#) et l'[Ars Île-de-France](#) le 28 janvier 2020 à Saint-Denis.

L'activité physique est un déterminant majeur de l'état de santé des individus et des populations à tous les âges de la vie. Elle a une influence positive sur la santé physique et mentale et permettrait de limiter les facteurs aggravant liés à certaines pathologies chroniques : diabète, obésité, maladies-cardiovasculaires, etc. À âge, sexe et catégorie socio-professionnelle équivalents un habitant d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (Qpv) aura toujours une probabilité moins élevée d'être sportif qu'une personne qui réside en dehors de ces quartiers.

D'autre part, malgré d'ambitieuses politiques publiques d'accès au sport pour les habitants des quartiers politique de la ville, une quarantaine d'entre eux apparaissent encore comme sous-dotés en équipements sportifs structurants.

Comment mettre en place une dynamique d'urbanisme sportif en lien avec les besoins et les spécificités de ces territoires ? Comment soutenir et favoriser l'activité physique et sportive des publics qui en sont les plus éloignés ? Comment développer un urbanisme qui incite à la pratique de l'activité physique et bâtir de nouvelles dynamiques de promotion de la santé ? Quels partenariats développer entre acteurs de la santé, du sport et de l'aménagement ?

- **Emplacement** : [Accueil](#) > [Actualités](#) > [Agenda](#) >

- **Adresse de cet article** :

<https://www.professionbanlieue.org/L-urbanisme-sportif-un-enjeu-de-sante-et-de-reduction-des-inegalites-sociales>